



# FORMULAIRE DE LOCATION POUR LA SALLE DES FETES DU REPOSOIR

**Documents à fournir : l'ensemble des documents doivent-être au nom du locataire**

- attestation d'assurance avec R.C. + couverture contre dommages sur les immobilisations
- chèque de **350 €** pour la location (à l'ordre du Trésor Public)
- chèque de caution d'un montant de 400 € (à l'ordre du Trésor Public)
- chèque de caution pour le ménage d'un montant de 90 € (à l'ordre du Trésor Public)
- pour les personnes de moins de 20 ans : les parents doivent-être présents pour la remise des clés, pour l'état des lieux et doivent s'assurer de l'état de propreté de la salle.

**Renseignements supplémentaires :**

Les visites de la salle se font sur les horaires d'ouverture de l'office de tourisme vous pouvez les contacter au : 04.50.98.18 .01

La remise des clés et l'état des lieux se font par : Mme PERNAT Mélanie 06.18.86.50.88

Arrêt de la musique et fermeture des portes de la salle à 3h00.

*Les associations du Reposoir sont prioritaires en cas de doublon sur une date.*

**(Uniquement le réfrigérateur est mis à disposition. Il n'y a pas de vaisselle, pas de coin pour réchauffer les plats, ni matériels Hi-fi.) Merci de respecter l'intérieur comme l'extérieur des lieux.**

**Merci de nous retourner le coupon détachable ainsi que les documents à fournir au plus tôt.**

✂-----

**Coordonnées de l'emprunteur :**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Code Postal :      VILLE : \_\_\_\_\_

☎ :

Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Date souhaitée pour la location : du   .   .     au   .   .

**Motif de la réservation (anniversaire, mariage, ...) :** \_\_\_\_\_

# Règlement

- La salle, sanitaire, scène et tribune doivent-être rendus propres
- Les tables et chaises doivent-être nettoyées et rangées
- L'intérieur et l'extérieur du réfrigérateur doivent-être nettoyés
- Le matériel Hi-Fi est réservé à l'usage des associations du Reposeir
- La présence des parents est OBLIGATOIRE pour les moins de 20 ans
- Arrêt de la musique et fermeture de la salle à 3h00
- En cas de dommages la caution de 400€ sera encaissé
- Si le ménage n'est pas fait correctement et à l'heure convenue la caution de 90€ sera encaissée

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Date :